

Bulletin Communiste

ORGANE DU COMITÉ DE LA TROISIÈME INTERNATIONALE

123, rue Montmartre, Paris Hebdomadaire Le Numéro : 50 centimes

SOMMAIRE

Légalité et Illégalité (*Varinc*). — L'Internationale qui se meurt et l'Internationale qui se lève (*G. Zinoviev*).

Aux Syndicats de tous les pays (*G. Zinoviev*). — L'Assurance sociale en Russie Soviétiste (*A. Vinokourov*).

* Légalité et Illégalité *

Les reconstructeurs sont affolés à l'idée de voir le Parti socialiste se montrer irrespectueux de la loi bourgeoise. Les uns, qui sont d'humeur joyeuse, imputent aux communistes une tendance au romanesque, à la conspiration blanquiste, aux mystérieuses manigances évoquant des conciliabules dans des tombeaux, des serments sur des poignards, des mots de passe à donner le frisson... Les autres, qui sont d'humeur chagrine, lèvent au ciel des yeux éplorés et gémissent : « Enfreindre la légalité capitaliste ! Où allons-nous, grands dieux ? Mais ces communistes démoniaques vont nous faire perdre des voix aux élections de 1924... »

Ainsi vont nos reconstructeurs, qui seront bientôt dignes d'entrer dans l'Alliance Républicaine Démocratique.

Leurs lamentations et pleurnicheries montrent à quel point nos social-réformistes sont imprégnés d'esprit petit-bourgeois. Ils parlent comme si les révolutionnaires s'adonnaient à l'action illégale par goût, c'est-à-dire, à leur sens, par vice. Ils oublient que les révolutionnaires agissent suivant des nécessités politico-historiques qui ne sont pas leur fait mais celui du régime d'oppression auquel ils se proposent de substituer le régime communiste. Ils méconnaissent, ou feignent de méconnaître les raisons qui imposent aux champions d'une idée nouvelle telle méthode de travail, tel

mode d'activité, pour le succès de leur idée. En un mot, ils font semblant de croire que le despotisme laisse aux défenseurs de l'ordre nouveau, le choix entre le respect et l'infraction aux lois, établies par les légistes précisément en vue de la sauvegarde de ce despotisme.

Que le despotisme soit féodal ou capitaliste, le système juridique par lequel il est consacré vise à sa protection ; prétendre le renverser en respectant la légalité, c'est se leurrer, consciemment ou inconsciemment. Les libertés accordées par tout régime existant ne le sont que dans la mesure où elles ne permettent pas d'atteindre le régime. Il suffit que l'ordre établi soit menacé pour que l'Etat restreigne les libertés accordées, jusqu'à les supprimer s'il le faut. Ces vérités, qui ressortent en pleine évidence de toute l'Histoire, sont baignées d'une lumière éclatante depuis la guerre impérialiste de 1914 ; les reconstructeurs qui ne les aperçoivent ou ne les comprennent pas, sont hermétiquement fermés au communisme.

Les bolcheviks, qui ne sont ni des blanquistes, ni des bakouninistes, mais des marxistes, c'est-à-dire des réalistes, ont été contraints à l'action illégale par la tyrannie tsarienne. Fallait-il qu'ils renoncassent à la propagande socialiste et révolutionnaire, sous les coups de la répression ? S'ils n'avaient pas exercé clandestinement l'action qu'ils ne pouvaient faire

au grand jour, ils n'eussent pas pris la direction de la révolution, et une restauration monarchique eût dans un bref délai supplanté le règne de Kerensky.

En Allemagne, sous un gouvernement de « social-démocrates », le Parti communiste a été mis hors la loi. L'état de siège a été institué pendant plus d'une année, afin d'étouffer l'action des spartakistes. Depuis la levée de l'état de siège, les communistes sont encore obligés de recourir à la propagande secrète. Récemment, une dépêche de Berlin annonçait l'arrestation de 25 communistes découverts par la police en réunion clandestine. Ce fait, mieux que tout commentaire, illustre l'ignorance des propos de Longuet, Caussey, Chapiro et Cie, qui s'évertuent à diminuer l'importance du mouvement communiste allemand en tirant parti de l'impitoyable oppression qui sévit en Allemagne contre les communistes. Il montre aussi comment les brimades du pouvoir obligent les communistes à recourir à l'action illégale.

Aux Etats-Unis, la bourgeoisie « démocratique » et « républicaine » a trouvé un moyen expéditif pour réprimer l'essor du socialisme. Elle a promulgué « l'acte d'espionnage », loi d'exception sous le coup de laquelle ont été poursuivis, emprisonnés et condamnés *par milliers* les socialistes et les syndicalistes, même des plus modérés. Le Parti communiste a été décimé par les arrestations et les déportations. Il est aujourd'hui réduit à une existence illégale, et son journal paraît clandestinement. Le plus ignorant des ouvriers, auquel cet état de choses est expliqué, comprend la nécessité de l'action illégale. Mais nos reconSTRUCTEURS, qui se piquent de culture et ne sont en réalité que de présomptueux et incompréhensifs politiciens petit-bourgeois, sont ofusqués !

En Yougo-Slavie, les dernières élections municipales ont donné une lumineuse démonstration de l'insuffisance (nous ne disons pas de l'inutilité) de l'action légale. Les communistes ayant obtenu la majorité absolue à Belgrade, le gouvernement a opposé la force à l'exercice du mandat que les communistes ont reçu du suffrage universel, conformément à la légalité, et a interdit à nos camarades de remplir les devoirs de leur charge. Il en serait de même dans tout pays capitaliste où, par miracle, en dépit de la puissance à la fois coercitive et corruptrice de l'Etat, les socialistes

ou communistes obtiendraient la majorité des sièges au Parlement. Le pouvoir exécutif, qui « fait » les élections, est assuré de pouvoir « faire » la majorité ; la preuve en est l'importance accordée à la nuance politique du gouvernement au pouvoir en période électorale ; si, dans des circonstances exceptionnelles comme celles que la guerre a créées, le socialisme triomphait aux élections, l'Exécutif dissoudrait le Parlement, procéderait à une nouvelle « consultation nationale » après avoir pris ses précautions : arrestation des leaders du mouvement d'opposition, invention et diffusion à grand fracas d'une histoire de brigands pour discréditer l'opposition, pression sur les électeurs, distribution de places et faveurs pour disloquer les forces de la nouvelle majorité, etc. En aucun cas, la légalité ne laisse aux révolutionnaires la possibilité d'accomplir une transformation politique et sociale dans les cadres juridiques du régime. Tout progrès, toute révolution, n'est réalisée qu'en infraction de la loi, expression de l'intérêt de la classe dominante.

En France, les événements des derniers mois ont apporté à notre thèse d'irréfutable démonstrations. Les communistes ont propagé publiquement leurs idées, sous la protection *théorique* de la loi, qui assure théoriquement à tous les citoyens le droit d'exprimer leur pensée. Mais le gouvernement bourgeois a délibérément *violé lui-même la légalité bourgeoise*, qu'il juge trop libérale parce que le mouvement communiste gagne chaque jour en étendue et en puissance. Il a donné lui-même au prolétariat l'exemple de l'illégalité, qu'il justifie au nom de l'ordre établi, et qui se justifie, aux yeux des révolutionnaires, au nom de l'ordre à établir. Des militants socialistes et syndicalistes, dont l'activité s'est déployée à ciel ouvert, ont été jetés en prison sans l'ombre d'un prétexte plausible, par un gouvernement qui incite ainsi les révolutionnaires à l'action illégale.

La légalité n'est que la codification des rapports de classes, à un stade d'évolution donné. Toute perturbation dans la production, en modifiant les rapports de classes, rend la légalité caduque. L'illégalité à laquelle la bourgeoisie égoïste, âpre à conserver ses richesses et à les accroître, contraint la classe exploitée et ses militants, est une inéluctable nécessité qu'il ne dépend pas des communistes d'éviter.

VARINE.

L'Internationale qui meurt

ET

l'Internationale qui se lève...

Pour le mois de janvier de 1920, la 2^e Internationale préparait, à Genève, son congrès de gala. Très affairés, les trouvères officiels de cette associations de jaunes, remplissaient avec zèle le « travail » préparatoire et faisaient mine de trouver que tout allait bien. « Il suffit — pensaient-ils, de se rassembler à Genève, d'y élaborer une nouvelle résolution, diffuse à souhait — et la chanson changera aussitôt de ton ! » — Pauvres gens ! Ils semblaient ne pas comprendre qu'ils vivaient leurs derniers jours. Il ne voyaient pas que leur 2^e Internationale avait déjà souhaité le bonsoir à la compagnie.

C'est ainsi que le phtisique, à la veille de sa mort, se redresse parfois dans son lit et se met à faire de radieux projets d'avenir. Et c'est précisément l'instant où la mort, armée de sa faux, se profile déjà au chevet du moribond.

A la dernière heure cependant, les leaders de la 2^e Internationale revinrent subitement sur leur décision et crurent bien faire en ajournant jusqu'à l'automne de 1920 le congrès qu'ils avaient convoqué à Genève. Il eut été beaucoup plus simple, messieurs, de renvoyer votre congrès *ad calendas graecas* — aux calendes grecques. — MM. Kautsky et Henderson, Huysmans et Noske espéraient que pendant le printemps et l'été de 1920 le char de l'histoire rebroussemerait peut-être chemin. Espérances dénuées de fondement !

La 2^e Internationale se meurt. Ni l'air vivifiant des montagnes de la Suisse, ni la savante alchimie du socialisme chauvin, professé par Herr Kautsky docteur en médecine tibétaine, — ni même l'épée du spécialiste militaire de la 2^e Internationale, M. Noske, ne la sauveront.

Il est difficile de s'imaginer une atmosphère aussi pénétrée de décomposition et de pourriture que celle qui enveloppe maintenant la trop fameuse 2^e Internationale. La 2^e Internationale, dans son état actuel de décadence, présente, en vérité, un spectacle peu attrayant.

Voici d'ailleurs quelques exemples :

On sait qu'avant la guerre de 1914, le Bureau de la 2^e Internationale siégeait à Bruxelles, et était présidé par M. Vandervelde, le représentant le plus autorisé de la 2^e Internationale. Son collègue de parti, Camille Huysmans, (qui était aussi pour M. Vandervelde son collaborateur le plus intime et un compagnon d'armes fidèle et dévoué) était le secrétaire du Bureau. En 1914, au premier coup de feu, ces deux prétendus socialistes se rangèrent instantanément aux côtés de « leur » roi Albert et, de ce fait, aux côtés des impérialistes de l'Entente. Mais à la troisième ou à la quatrième année de la guerre, Huysmans, émigré — ou à peu près — en Hollande

eut l'imprudence d'écrire quelques articles inoffensifs dans lesquels il se permettait timidement de susurrer à l'oreille des rois de la Finance, qu'il était temps, — à son humble avis — de mettre un terme à la guerre « libératrice », qui avait déjà coûté, à cette époque, plus d'un million de vies humaines au prolétariat européen. Ce bredouillage de protestant couard suffit pour faire taxer Huysmans de... « défaitisme ». Or, que voyons-nous à présent ? La guerre a pris fin. Le roi Albert et son épouse couronnée ont fait leur entrée solennelle à Bruxelles. La 2^e Internationale, on le sait, a été restaurée, et M. Vandervelde en est toujours un des plus grands dignitaires. Mais ce M. Vandervelde exerce, outre sa profession principale de représentant attiré de la 2^e Internationale, une autre profession secondaire : il détient dans le cabinet bourgeois de « son » roi Albert le portefeuille de la Justice. Et c'est à ce titre qu'il a récemment, ordonné des poursuites judiciaires contre son collaborateur le plus intime, le secrétaire de la 2^e Internationale, Huysmans, coupable d'avoir publié, pendant son séjour en Hollande, des articles « défaitistes ». N'est-ce pas, en vérité, un spectacle digne des dieux ?

Nous ignorons encore l'issue de ce procès. Mais la mise en scène en est à elle seule très significative.

Voici maintenant un autre personnage. Celui-ci incarne la 2^e Internationale en France. Nous parlons de M. Albert Thomas.

Depuis longtemps déjà, M. Albert Thomas est en France le représentant le plus autorisé de la 2^e Internationale. Avec M. Renaudel, M. Albert Thomas est le leader reconnu des socialistes-patriotes. On sait qu'il s'est deux fois rendu en Russie au cours de la guerre. Il y fut reçu la première fois par l'ex-impératrice Marie Fédorovna, choyé par les dames de la cour, et il y fut même honoré des encouragements « personnels » de Grégoire Raspoutine. M. Albert Thomas vint ensuite en Russie à l'époque où Kérénsky, Tchédzé et Milioukoff y détenaient le pouvoir ; cette fois c'est par les banquiers russes et les futurs inspireurs spirituels de Denikine et Koltchak qu'il fut très gracieusement accueilli. Au cours de la guerre, M. Albert Thomas fut, pendant deux ans environ, ministre de l'Armement, du gouvernement bourgeois de la République française. A l'heure présente, n'étant visiblement plus bon à rien, M. Albert Thomas n'occupe plus aucun poste officiel. Jouissant désormais de loisirs abondants il s'intéresse de nouveau au « socialisme ». Ses anciens maîtres n'ont pourtant pas oublié complètement leur fidèle serviteur. L'autre jour, un radiotélégramme nous annonçait la nouvelle nomination de M. Albert Thomas à un poste d'honneur... devinez un peu lequel ?... Il est attaché

à l'un des premiers secrétariats de la Ligue des Nations, c'est-à-dire de l'organisation impérialiste que les bandits de l'Entente ont créée avec l'espoir d'étrangler définitivement la classe ouvrière du monde entier.

Karl Kautsky flétrit jadis, à maintes reprises, le traître socialiste bien connu, Samuel Gompers, simultanément Président des trade-unions ouvrières et Vice-président d'une Association patronale. Nous nous souvenons qu'en 1910, quand Samuel Gompers vint à Berlin, Kautsky publia un article moqueur qu'il terminait par cette salutation ironique : « Soyez le bienvenu, Monsieur le Président des Trades-Unions, -- et bon voyage, Monsieur le Vice-président de l'Association patronale ! »

Nous rappelons cet incident à la mémoire de M. Kautsky et nous espérons que si M. Albert Thomas, son plus intime ami au sein de la 2^e Internationale, a l'idée de visiter à l'heure présente, la capitale de Noske, de Scheidemann, de Kautsky et de Ludendorf, M. Kautsky écrira derechef un article qu'il terminera par ces mots : « Soyez le bienvenu, tribun de la 2^e Internationale, -- mais bon voyage, monsieur le chef de cabinet à la Ligue des Nations spoliatrices ! »

Et, pour en finir, voici encore deux exemples :

On sait qu'Ebert est le leader le plus influent de la social-démocratie allemande, qui adhère à la 2^e Internationale. Or, un radio de Nauen nous communiqua, il y a quelque temps que : — « Le président Ebert avait adressé un télégramme de félicitations, avec ses vœux les plus chaleureux, à l'évêque de Breslau, à l'occasion de sa nomination à la dignité cardinalice ».

Pas mal, n'est-ce pas ?

On sait aussi que Karl Kautsky était le grand pontife de la 2^e Internationale. Il est resté jusqu'à ce jour le théoricien de cette honorable société. Or, tout travailleur conscient en Europe connaît les attaques « théoriques » de Kautsky contre le pouvoir des Soviets en Russie et contre les communistes allemands et ceux du monde entier. On sait aussi que les articles de Kautsky, attaquant la République des Soviets, servent d'articles de fond aux journaux publiés par Denikine, par Koltchak et par d'autres généraux réactionnaires du régime tsariste. Le même Kautsky a récemment publié une brochure intitulée *Terrorisme et Communisme*, qui a fait quelque bruit. Nous avons déjà donné dans ces colonnes une analyse critique de cette œuvre, mais nous tenons à en reproduire la perle que voici : pour déshonorer et compromettre les bolcheviks, Kautsky déclare dans son essai « scientifique » (qui traite de la question, selon l'habitude de M. Kautsky, à fond et en partant de l'époque d'Adam), que dans toutes les villes importantes de la Russie soviétiste toutes les femmes ont été nationalisées et qu'il a des preuves irréfutables de l'authenticité de ce fait (1) !

Telle est la profondeur de l'abîme où sont tombés ces personnages qui furent des hommes et qui ne sont plus, en ce moment, que les *meilleurs* représen-

(1) Kautsky cite une brochure inconnue, publiée à Berlin par un mystificateur anonyme et qui reproduisait à ce sujet un document inepte. Kautsky daigne, au reste, ajouter que cette nationalisation se fit probablement sans l'approbation des leaders bolchévistes...

tants spirituels de la 2^e Internationale agonisante. Il serait difficile de se représenter une dégénérescence plus profonde que la leur.

La lutte entre la 2^e et la 3^e Internationale commença au début même de la tuerie impérialiste. Ayant béni la guerre impérialiste, les social-démocrates de la 2^e Internationale creusèrent leur propre tombeau. Chaque coup de feu, tiré sur les champs de bataille de l'impérialisme, chaque salve de pièces de 420 diminuait l'ancienne popularité de la 2^e Internationale.

Pendant la première période de la guerre, la 3^e Internationale traversa sa phase préparatoire ; elle fut pour ainsi dire en gestation. L'élite des travailleurs européens, jetés les uns contre les autres par une main criminelle, traversait une crise spirituelle des plus graves. L'automne, l'hiver, pendant les terribles nuits de froidure, les ouvriers français, allemands et anglais, couchés dans leurs tranchées tout proches les uns des autres, réfléchissaient avec amertume aux causes qui les avaient fait choir dans cet enfer ; et pendant ces nuits tragiques, une idée nouvelle s'éveillait dans les masses du prolétariat européen ; elles concevaient la nécessité d'une véritable camaraderie internationale de tous les travailleurs : l'idée de la 3^e Internationale.

La lutte spirituelle entre la 2^e et la 3^e Internationale touche à sa fin. La 2^e Internationale a essuyé une débâcle spirituelle complète. Rien ne survit de son idéologie, réduite à néant par les grands événements révolutionnaires des cinq dernières années. En ce moment si des collisions se produisent entre les deux Internationales elles n'ont plus le caractère d'une lutte théorique, d'une lutte d'idées, elles deviennent des combats à main armée.

Telle était, d'ailleurs, la seule issue naturelle. Le prolétariat armé se lève contre la bourgeoisie. Mais la 2^e Internationale combat du même côté de la barricade que la bourgeoisie. Si bien qu'en attaquant, l'arme au poing, la bourgeoisie, on attaque aussi la 2^e Internationale.

Voyez ce qui se passe en Allemagne. Quel est, dans ce pays, le représentant le plus en vue de la 2^e Internationale ? C'est évidemment Noske. Loin de le chasser la 2^e Internationale voit en lui et en son parti son principal appui. Quel est, par contre, en Allemagne, le représentant le plus en vue de la 3^e Internationale ? C'est évidemment le Parti Communiste, fondé par Karl Liebknecht et Rosa Luxembourg, que MM. Scheidemann et Cie ont assassinés. Ainsi, la lutte entre la 2^e et la 3^e Internationale est bien sur le sol allemand une lutte ouverte à main armée. A ce point de vue, l'Allemagne est un pays où les collisions entre les deux Internationales revêtent une forme nette et classique, et ces collisions disent sans équivoque à tout travailleur : la 2^e Internationale est celle des assassins de la classe ouvrière ; elle est une agence des capitalistes ; la 3^e Internationale est celle des travailleurs conscients, prêts à mourir ou à vaincre le capitalisme.

Dans les petits pays tels que l'Esthonie ou la Géorgie, où le pouvoir est entre les mains des social-démocrates menchéviks, adeptes de la 2^e Internationale, et où les ouvriers communistes, amis de la 3^e Internationale, sont fusillés, après des procédures sommaires, par dizaines et par centaines, — dans ces pays la lutte entre les deux Internationales revêt

la même forme nette et classique. A vrai dire nous observons la même chose en Angleterre, en France, en Amérique et en Italie. Au fur et à mesure que la lutte des classes dans ces pays prendra les formes plus après de la guerre civile, ce tableau se présentera, avec une netteté toujours croissante, à l'esprit des travailleurs du monde entier.

Le 5 décembre 1919, le congrès des social-démocrates indépendants allemands, réuni à Leipzig, décidait par 227 voix contre 54, de sortir de la 2^e Internationale et d'entrer en relations avec la 3^e Internationale Communiste.

C'est là un fait historique d'une importance énorme. C'est un coup de massue porté à la 2^e Internationale pourrie et qui succombe sous nos yeux. C'est un coup, dont la 2^e Internationale ne se remettra jamais. Il atteste sa fin.

Quels sont ceux qui demeurent, à l'heure présente, dans la 2^e Internationale ?

Les gendarmes « social-démocrates », les bourreaux de la classe ouvrière dont Noske est le véritable chef y demeurent seuls.

Les pontifes de l'Internationale de Berne avaient réussi jusqu'à présent à retenir dans leurs rangs nombre de travailleurs, parce que l'adhésion à la 2^e Internationale des « indépendants » et d'autres éléments semblables couvrait les traîtres socialistes, les Scheidemann, les Renaudel et consorts. Mais cette feuille de vigne leur est arrachée. La 2^e Internationale apparaît maintenant devant les ouvriers du monde entier comme l'agent avéré de la bourgeoisie, comme le porte-voix reconnu de la Ligue des Nations. La 2^e Internationale se présente maintenant au monde entier comme une institution que tous les travailleurs honnêtes ne peuvent que mépriser, que tous les prolétaires conscients bafouent et conspuent. La 2^e Internationale meurt sans gloire.

Le vote du congrès des Indépendants de Leipzig est la plus grande victoire morale de l'Internationale Communiste. Kautsky était le grand théoricien du parti des Indépendants et son fondateur. Il était aussi le diffamateur sans vergogne de l'Internationale Communiste. Kautsky s'étant fait renégat et sycophante, prit pour spécialité de calomnier et de dénoncer le communisme. Et le voilà repoussé et désavoué de son propre parti. L'organisation qu'il a créée lui tourne le dos. Il ne lui reste qu'une chose à faire : se mettre ouvertement du côté de Scheidemann.

Nous ne possédons encore que des matériaux insuffisants sur la lutte de divers courants, des diverses tendances au congrès des Indépendants de Leipzig (1).

Les résolutions du congrès, pour autant que permettent d'en juger des radios sommaires, abondent de sentences à double sens. Il semble que des discours à demi-chauvins furent prononcés au congrès sur les dangers que présente pour l'Internationale « l'influence russe ». La résolution relative à l'adhésion immédiate à la 3^e Internationale ne réunit qu'un tiers des voix. D'autre part, la résolution votée par la majorité renferme bien des éléments « de nature diplomatique ». Et nous ne doutons pas qu'il se

trouvera parmi les leaders de la droite des Indépendants de subtils commentateurs pour démontrer que ces résolutions sont tout à l'avantage de la 2^e Internationale. Quoi qu'il en soit, le plus gros de la besogne est fait. La glace est rompue. Les ouvriers ont forcé leurs meneurs à faire un pas en avant.

Le parti des Indépendants allemands compte 750.000 membres. Les ouvriers qui en font partie sont, en majorité, des amis fidèles de l'Internationale Communiste. Kautsky et ses pareils employaient à les tromper tous les moyens imaginables. Les « leaders » sabotaient les décisions des travailleurs ou faisaient avorter leur action. Les ouvriers commencent maintenant à prendre leur revanche.

La décision du parti des Indépendants allemands aura une influence énorme sur tous les éléments indécis des autres pays. La différenciation se fera plus rapidement en France, en Angleterre et en Amérique. Nous avons eu il y a quelques jours l'occasion d'étudier les journaux social-démocrates du *Bund* polonais. Jusqu'ici, le *Bund* était en Pologne l'ardent défenseur de la 2^e Internationale. Depuis la décision du congrès des Indépendants de Leipzig, même le *Bund* opportuniste avoue la nécessité de se séparer nettement de la 2^e Internationale (voir les articles de V. Moedem, leader bien connu des opportunistes du *Bund*). Le voisinage de Noske déplaît même à M. V. Moedem.

Le *Bund* tournant ainsi le dos à la 2^e Internationale rappelle... les rats de la fable qui se sauvent du navire en détresse.

Dans presque tous les pays, exception faite de la Russie, la 3^e Internationale est réduite au travail illégal et clandestin. Il n'y a pas de vilénie que la bourgeoisie, soutenue par les gens de la 2^e Internationale, n'ait tentée contre les communistes. Les ouvriers communistes des différents pays ont toutes les peines du monde à communiquer entre eux. Nous nous heurtons partout, sur notre chemin, à des fils barbelés tendus par les mains expertes du sinistre Clemenceau et par celles des habiles « diplomates » de la 2^e Internationale. Nous avons à surmonter d'innombrables obstacles. Et, malgré tout, la fraternité internationale des ouvriers, marchant sous le drapeau du communisme, croît à chaque heure, en extension et en vigueur. Neuf mois s'étaient à peine écoulés depuis la fondation à Moscou, de l'Internationale Communiste, que notre organisation avait acquis une large extension. Une énumération sommaire des adhésions à l'Internationale Communiste le prouvera suffisamment.

Vingt-quatre partis et organisations avaient en mars 1919 participé au premier congrès de l'Internationale Communiste, à Moscou. Depuis nous avons reçu les adhésions officielles qui suivent (1).

19 mars 1919. Le Comité du Parti Socialiste Italien à Milan décide d'adhérer à l'Internationale Communiste.

8 avril. Le congrès du parti social-démocrate ouvrier norvégien vote l'adhésion à l'Internationale Communiste.

10 mai. Nous sommes informés de l'adhésion à l'Union de la Jeunesse social-démocrate suédoise.

(1) Cet article fut écrit peu de temps après le Congrès de Leipzig. Depuis, tous les renseignements désirables ont été donnés aux communistes russes. — N. D. L. R.

(1) Cet article ayant été écrit avant le 2^e Congrès Communiste International, il faut considérer que cette énumération est très incomplète et que d'autres adhésions ont été données depuis. — N. D. L. R.

14 juin. La conférence de l'aile gauche du parti social-démocrate suédois vote l'adhésion à la 3^e Internationale.

22 juin. Nous sommes informés que le congrès du parti social-démocrate bulgare (Tiesniaki) a voté une résolution analogue.

20 juillet. Nous recevons le texte d'une décision du Comité Central du Parti Communiste polonais, nous annonçant son adhésion formelle à la 3^e Internationale.

16 juillet. Le congrès Socialiste Italien, tenu en Suisse, vote une résolution se prononçant pour l'adhésion à la 3^e Internationale.

Le congrès du Parti Social-démocrate suisse s'était prononcé pour l'adhésion à la 3^e Internationale. Au cours du referendum, organisé à cet effet, une minorité très importante s'est prononcée dans ce sens.

Août. Le congrès du Parti Socialiste des Etats-Unis vote l'adhésion à l'Internationale Communiste. On compte même présentement en Amérique deux partis communistes — tous deux partisans de la 3^e Internationale.

Août. Adhésion à l'Internationale Communiste du Parti Communiste de la Galicie Orientale.

Des nouvelles analogues sont reçues, de la Fédération Ukrainienne du Parti Socialiste des E.-U. d'Amérique et de plusieurs organisations ouvrières finlandaises.

Octobre. Au congrès du Parti Socialiste Italien réuni à Bologne une majorité écrasante confirme l'adhésion à l'Internationale Communiste.

23 octobre. Nous apprenons l'adhésion du Parti Socialiste Britannique (British Socialist Party.)

30 octobre. Une nouvelle analogue nous parvient du Parti Socialiste Indépendant de Bavière.

20 novembre. Nous sommes informés de l'adhésion partielle à la 3^e Internationale du parti social-démocrate danois.

Décembre. Nous sommes officiellement informés de l'adhésion à l'Internationale Communiste des socialistes et des communistes yougo-slaves (120.000 membres).

Décembre. Les socialistes Coréens annoncent leur adhésion à l'Internationale Communiste.

Décembre. Le congrès international de la jeunesse ouvrière, dont les délégués représentaient 220.000 membres vote à l'unanimité l'adhésion à l'Internationale Communiste.

Au congrès des Ouvriers des pays scandinaves (décembre 1919) 268 délégués, représentant 300.000 ouvriers, votent unanimement des résolutions communistes.

Et, pour terminer, les Indépendants allemands adoptent (début de décembre), à Leipzig, la résolution que nous avons déjà citée.

Au pays où la bourgeoisie, avec le concours des social-démocrates blancs, a massacré, il y a dix-huit mois, 70.000 ouvriers (nous parlons de la Finlande) un journal ouvrier *Wiesti* publie un article intitulé : *La marche victorieuse de la Troisième Internationale.*

Nous lisons dans cet article :

Tout est calme, à première vue, en Finlande, en Hongrie et en Allemagne, après que la bourgeoisie contre-révolutionnaire et ses serviteurs social-démocrates y ont massacré les meilleurs des travailleurs. Mais les apparences sont trompeuses. Pendant que les « meneurs » astucieux cherchent partout — comble de l'ab-

surdité, — à faire entrer les courants populaires révolutionnaires dans la voie bourgeoise des petits intérêts et s'efforcent de déshonorer la 3^e Internationale et ses meilleurs militants ; pendant que des bavards, qui ont extorqué subrepticement aux ouvriers leurs mandats parlementaires, emploient tous les moyens à user et diminuer les énergies de leur classe ; — l'esprit de la révolution prolétarienne croît et se fortifie en dehors des parlements, et la 3^e Internationale Communiste poursuit irrésistiblement sa marche victorieuse.

Dans un pays où le jeu équivoque de « leaders ouvriers » a atteint une virtuosité extrême, dans un pays où les mille manières de duper les masses deviennent un art véritable, dans un pays, tel que la Finlande, les ouvriers, consciemment ou instinctivement, se rallient, en masses compactes, sous le drapeau de l'Internationale Communiste. Les injustices de l'ordre social actuel y sont devenues intolérables. Les promesses les plus solennelles des gouvernants y ont amené de lamentables déceptions. La guerre ayant commencé par une calamité a conduit à une autre calamité, plus grave. Les parlements ont prouvé qu'ils n'étaient que des institutions peuplées de maîtres-chanteurs. Les batonnettes, affilées pour l'ennemi extérieur, s'y sont tournées contre « l'ennemi » intérieur, contre les ouvriers. Le poing et la batonnette de la violence démocratique menacent les travailleurs voués à la misère.

Faut-il ensuite s'étonner si les masses laborieuses font la sourde oreille aux douces chansons de leurs leaders rétors ; si le chantage, qui ne cesse point, les lasse à la fin et si elles cherchent le salut avec la résolution de ne s'arrêter devant rien ? Faut-il s'étonner si les masses laborieuses aspirent à la lutte des classes, à la 3^e Internationale, à l'émancipation ?...

Il est impossible de lire sans une émotion profonde ces lignes, publiées dans l'organe des travailleurs finlandais, qui ont traversé de si dures épreuves... Oui, les ouvriers finlandais ont raison. L'Internationale Communiste poursuit, en vérité, une marche victorieuse. Et notre ami français Lorient avait aussi mille fois raison, en donnant pour titre à l'un de ses articles de *La Vie Ouvrière* ces mots : *L'Internationale seule et unique, c'est la 3^e.*

L'Internationale Communiste, c'est une étoile qui se lève.

La 2^e Internationale meurt sans gloire. La 3^e croît avec une rapidité étonnante. La lutte qui se livre entre les deux Internationales est celle de la bourgeoisie et du prolétariat. La bourgeoisie est une classe condamnée ; le prolétariat se lève pour prendre entre ses mains le pouvoir. Devant le prolétariat, s'étend un avenir illimité. L'Internationale Communiste ralliera bientôt autour d'elle les ouvriers du monde entier. Comme une étoile dans le ciel, l'Internationale Communiste luit à tous les pauvres et les opprimés de ce monde.

G. ZINOVIEV.

Kertjenzev

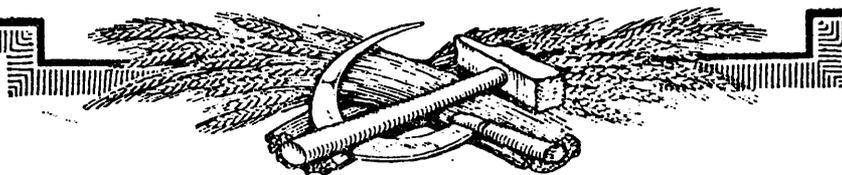
Les Alliés et la Russie

Précieuse contribution à l'histoire contemporaine, ce livre contient l'exposé véridique des relations entre la Russie et les Alliés, depuis l'alliance franco-russe jusqu'à la guerre impérialiste menée par la France capitaliste et ses complices contre la révolution prolétarienne russe. Les historiens bourgeois seraient fort embarrassés de répondre à ce livre, véritable réquisitoire contre l'impérialisme.

Un volume in-16. Prix..... 3 francs

Envoi franco contre le montant adressé à René Reynaud, 123, rue Montmartre, Paris.

ACTES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE



Aux Syndicats de tous les pays

Dans les polémiques actuelles au sein du mouvement syndical, il n'est question que de la désormais fameuse « circulaire Zinoviev ». Au Congrès Confédéral d'Orléans, qui tient ses assises à l'heure où paraît ce numéro du Bulletin Communiste, cette circulaire du Comité exécutif de l'Internationale communiste sera vivement discutée. La presse syndicaliste jaune en a publié une version falsifiée. La Vie Ouvrière a publié le texte exact. A notre tour, nous le publions, car ce document a sa place marquée dans notre Bulletin Communiste, organe français de la 3^e Internationale.

Au lendemain du 2 août 1914, au début de la boucherie impérialiste, les syndicats comptaient plus de 10 millions de membres. Ils n'opposèrent pourtant nulle part une résistance tant soit peu sérieuse à la boucherie impérialiste.

Au contraire, les chefs de l'ancien mouvement syndical se mirent dans la plupart des cas, eux et leurs organisations, à la disposition des gouvernements bourgeois. Tout l'appareil des anciens syndicats fut mis au service du haut commandement impérialiste. Toutes les lois sur la protection du travail furent abrogées par la bourgeoisie avec l'entier consentement des chefs des syndicats. Un travail obligatoire extrêmement lourd, un travail de forçat imposé même à des femmes de 60 ans, fut institué par la bourgeoisie avec l'approbation de ces mêmes chefs.

Mais les leaders des anciens syndicats asservirent aussi dans le domaine intellectuel leurs organisations à la bourgeoisie. Les revues et les journaux édités par les anciens syndicats bénirent les ouvriers allant au devant de la mort; cette presse ouvrière les bénit au nom du capital, répéta le mensonge bourgeois sur la « défense de la patrie » et se fit partout la protagoniste des idées bourgeoises, qu'elle s'efforça de répandre dans le cœur même des ouvriers syndiqués. Les anciens syndicats rongés par la gangrène de l'opportunisme, trahis par leurs chefs, élevés dans l'atmo-

sphère de serre du réformisme pacifique, n'eurent pas la force d'élever la moindre protestation contre la tuerie impérialiste.

Les syndicats qualifiés « libres » dirigés par Legien fusionnèrent en réalité avec les syndicats traîtres, les syndicats jaunes, fournisseurs de renards.

Mais voilà que la guerre est finie. La paix impérialiste conclue aux dépens des peuples, montre aux aveugles mêmes au nom de quoi elle fut menée.

Les armées sont démobilisées, les ouvriers reviennent à leurs organisations.

Que vont devenir les syndicats? Dans quelle voie vont-ils entrer?

Leurs anciens leaders voudraient les pousser de nouveau dans la voie bourgeoise. Les bourreaux de la classe ouvrière, ses pères bourreaux — un Noske en Allemagne, un Seidi en Hongrie — sont sortis des cadres de l'ancien mouvement syndical.

Demain, si les circonstances leur sont favorables, MM. Jouhaux en France, Gompers en Amérique, etc., deviendront à leur tour des Noske, bourreaux de la classe ouvrière, comme il est arrivé à leurs pareils dans plus d'un pays.

L'ancien mouvement

Quels sont les traits caractéristiques de l'ancien mouvement syndical qui l'ont conduit à la capitulation devant la bourgeoisie? Ce sont :

L'esprit étroitement corporatif. L'éparpillement dans l'organisation. Le respect de la légalité bourgeoise. L'habitude de faire fond sur l'aristocratie ouvrière et de méconnaître les manœuvres et les ouvriers non qualifiés. Les cotisations trop élevées, inaccessibles à l'ouvrier ordinaire. La concentration de toute la direction des syndicats entre les mains de personnes se trouvant en haut de l'échelle ouvrière, fonctionnaires qui tendaient de plus en plus à constituer une caste bureaucratique syndicale. La propagande de la neutralité en présence des questions politiques posées devant le prolétariat équivalait en réalité au soutien de la politique bourgeoise. Le sabotage des contrats collectifs, qui, en fait, aboutissait à la conclusion de ces contrats par la bureaucratie

syndicale et à l'asservissement par les capitalistes, des ouvriers d'une profession donnée pour toute une suite d'années. La surestimation d'améliorations insignifiantes (par exemple, de l'augmentation purement nominale des salaires) que les syndicats réussissaient à obtenir des patrons, à l'aide d'une entente pacifique. La mise au premier plan des questions de secours et de mutualité au préjudice des caisses de grèves et de la combativité des syndicats. L'habitude de considérer les syndicats comme des organisations dont toute la mission est d'améliorer les conditions du travail dans les cadres du régime capitaliste et qui ne se donnent nullement pour but le renversement révolutionnaire du système capitaliste.

Tel fut l'ancien mouvement professionnel « libre », l'ancien trade-unionisme. Une pareille ambiance permettait à Gompers, en Amérique, de vendre les votes des syndicats pendant les élections présidentielles, et aux Legien de tous les pays de faire des syndicats les instruments de la bourgeoisie.

Les syndicats vont-ils suivre l'ancienne voie du réformisme, c'est-à-dire, en réalité, de la bourgeoisie? Telle est la question la plus importante qui se pose devant le mouvement ouvrier international.

Le nouveau mouvement

Nous sommes profondément persuadés qu'il n'en sera rien.

Un vent nouveau a soufflé maintenant sur les édifices des anciens syndicats. Les « comités des fabriques et usines » créés en Angleterre, les « conseils d'exploitation » de l'Allemagne, les nouveaux points de cristallisation dans les syndicats français, les grandes unions telles que « la Triple Alliance » en Angleterre, les nouveaux courants dans le mouvement professionnel américain — autant de symptômes montrant qu'une transmutation de valeurs commence dans le mouvement syndical du monde entier.

Un nouveau mouvement syndical se forme sous nos yeux.

Quels devront être ses traits caractéristiques?

Il faut qu'il renonce à toutes les survivances de l'étroitesse corporative. Il faut qu'il mette à l'ordre du jour la lutte immédiate — d'accord avec le Parti Communiste — pour la dictature du prolétariat et pour le régime des Soviets. Il faut qu'il refuse de reprendre à la mode réformiste les anciennes défroques du capitalisme. Le nouveau mouvement syndical doit mettre au premier plan la grève générale et préparer la combinaison de cette grève avec l'insurrection à main armée. Les nouveaux syndicats doivent embrasser la masse ouvrière et non plus l'aristocratie ouvrière. Ils doivent appliquer le principe d'une stricte centralisation et de l'organisation par industrie et non par métiers. Ils doivent tendre à obtenir un contrôle ouvrier réel sur la production, et participer ensuite énergiquement à l'organisation de l'industrie par la classe ouvrière victorieuse de la bourgeoisie. Ils doivent entreprendre une lutte révolutionnaire pour la socialisation immédiate des principales branches de l'économie, sans oublier que nulle organisation sérieuse n'est possible avant la conquête du pouvoir soviétiste par le prolétariat. Ils doivent expulser systématiquement de leur milieu, les bureaucrates, infectés d'opinions bourgeoises et incapables de diriger la lutte révolutionnaire des masses prolétariennes. Ils doivent procéder chez eux au nettoyage effectué voilà

quelques années par les syndicats russes et que les syndicats de l'Allemagne et des autres pays commencent maintenant.

La leçon donnée par la guerre n'est pas perdue. Les masses prolétariennes diront leur mot. Les syndicats ne peuvent plus réduire le travail à la lutte pour de dérisoires augmentations de salaires. La cherté incroyable des objets de première nécessité, cherté croissante dans le monde entier, rend plus illusoire que jamais les « conquêtes » dont les trade-unionistes, ancienne manière, étaient si fiers. Ou les syndicats doivent se transformer en véritables organisations militantes de la classe ouvrière ou ils disparaîtront.

Nouvelle génération

La puissante vague de grèves qui ébranle tout le continent européen, ainsi que l'Amérique et les autres parties du monde, est la meilleure preuve que les syndicats ne pourront pas sur place, mais se régénéreront vite. Ils ne se tiendront pas à l'écart des grands problèmes qui concentrent l'attention du monde entier, qui divisent l'humanité entière en deux camps, celui des Blancs et celui des Rouges. Chaque syndicat est maintenant contraint de s'intéresser aux questions des impôts directs ou indirects, au problème du paiement des emprunts de guerre, à la nationalisation des chemins de fer, des mines, des principales branches de l'industrie, etc.

Chaque syndiqué doit comprendre chaque jour plus clairement que la neutralité prêchée dans les syndicats par la bourgeoisie et par les opportunistes n'est qu'une duperie bourgeoise, qu'on ne peut rester ni tiède ni froid dans la lutte décisive engagée entre les deux classes.

Un mouvement de désagrégation est commencé dans les syndicats. Nous ne les reconnaitrons plus dans quelques années. Les anciens bureaucrates du mouvement syndical seront des généraux sans armées. La nouvelle époque fera surgir une nouvelle génération de leaders prolétariens du mouvement syndical régénéré.

Amsterdam et Washington

Mais la bourgeoisie prévoyante veille. Par l'entremise de ses serviteurs éprouvés, par l'entremise des anciens leaders, elle s'efforce de nouveau à conquérir le mouvement. Un congrès s'est réuni à Amsterdam. « Congrès international des Syndicats ». Legien, Jouhaux, Gompers et d'autres agents de la bourgeoisie ont voulu remettre le mouvement professionnel dans l'ancienne voie. La Ligue des Nations, qui n'est en réalité qu'une association de malfaiteurs impérialistes, a convoqué à Washington et ensuite à Paris une ridicule conférence sur la « protection internationale du travail » où les deux tiers des voix appartenaient à la bourgeoisie et un tiers à ses agents (MM. Legien, Jouhaux et Cie) qui ont encore l'outrecuidance de se qualifier « représentants ouvriers ». Ces conférences de représentants triés par la bourgeoisie ont essayé de mettre une camisole de force au mouvement ouvrier en voie de régénération. Les forces réunies des ministres bourgeois et de la bureaucratie syndicale veulent l'étendre sur le lit de Procuste du réformisme petit-bourgeois.

L'Internationale communiste tient pour erronées les prolétaires syndiqués du monde entier. Mettez un

terme, camarades, à ces railleries bourgeoises, démasquez l'infâme comédie que jouent à vos dépens les ploutocrates; dites au monde que vous n'avez rien de commun avec les créatures de Clemenceau et de Wilson.

Le rôle des syndicats

Les meilleurs éléments du prolétariat mondial exigent partout la création du pouvoir soviétiste. Le temps n'est pas loin où l'humanité entière conquerra la forme du gouvernement soviétiste, c'est-à-dire prolétarien. Les syndicats continueront alors à jouer un rôle d'une importance énorme dans l'œuvre de transformation de l'économie capitaliste sur les bases du communisme. Ils auront leur place d'honneur à côté des Soviets comme nous le voyons maintenant dans la Russie soviétiste.

L'Internationale communiste tient pour erronées les opinions de la minorité des communistes allemands qui se prononce contre la nécessité des syndicats en général. Les Soviets industriels des entreprises (les comités des fabriques et des usines) qui se créent dans plusieurs pays non seulement ne rendent pas les syndicats inutiles, mais tout au contraire doivent être eux-mêmes, comme en Russie soviétiste, les principaux centres des syndicats industriels.

L'Internationale communiste estime que l'heure est venue où les syndicats, libérés des influences bourgeoises et des influences social-chauvinistes, doivent créer sans tarder leur organisation internationale par industries et à l'échelle mondiale.

L'Internationale jaune et l'Internationale rouge

Nous devons opposer à l'Internationale jaune des syndicats, à l'Internationale que les agents de la bourgeoisie s'efforcent de recruter à Amsterdam, à Washington et à Paris, l'Internationale rouge des syndicats réellement prolétariens, l'Internationale syndicale qui œuvrera d'accord avec la 3^e Internationale communiste.

Dans plusieurs pays les syndicats traversent une crise marquée. L'ivraie est séparée du froment. L'Allemagne qui fut le rempart du mouvement bourgeois professionnel jaune dont le mouvement fut dirigé par les Legien et les Noske, voit toute une série de syndicats se détourner des social-démocrates jaunes et passer à la révolution prolétarienne. Plusieurs syndicats ont déjà chassé les anciens chefs qui livrèrent naguère le mouvement professionnel aux capitalistes. Les syndicats italiens adoptent presque entièrement la plate-forme du pouvoir soviétiste. Le mouvement prolétarien révolutionnaire s'accuse de plus en plus énergiquement dans les syndicats scandinaves. Les masses ouvrières des syndicats français, anglais, américains, néerlandais, espagnols renient l'ancienne tactique bourgeoise et exigent de nouvelles méthodes révolutionnaires. En Russie trois millions et demi de syndiqués soutiennent sans réserve et avec un entier dévouement la dictature prolétarienne. Dans les pays balkaniques, la plupart des syndicats nouent des relations étroites avec les partis communistes et se placent eux-mêmes sous le glorieux drapeau communiste.

Ce que veut l'Internationale rouge

La 1^{re} Internationale (l'Association Internationale des Travailleurs) dirigée par Marx et Engels, tendait

à embrasser toutes les organisations ouvrières et, entre autres, les syndicats.

La 2^e Internationale (actuellement dissoute) invitait les syndicats à ses congrès, mais n'avait avec eux aucun lien d'organisation solide.

La 3^e Internationale a l'intention de suivre sous ce rapport la voie de la 1^{re} Internationale. Tout vrai syndicat prolétarien militant qui se posera les problèmes esquissés ci-dessus tendra lui-même à une étroite union avec l'avant-garde du prolétariat international organisé dans l'Internationale communiste.

L'œuvre d'émancipation de la classe ouvrière exige la concentration de toutes les forces organisées du prolétariat. Nous avons besoin d'armes de toutes espèces pour monter avec succès à l'assaut du capitalisme. L'Internationale communiste doit faire face sur tous les fronts à la lutte libératrice du prolétariat international. A cet effet, elle tend à la plus étroite union avec les syndicats révolutionnaires qui comprennent les problèmes de notre époque.

L'Internationale communiste veut unifier non seulement les organisations politiques des travailleurs, vaincus que les prolétaires honnêtes de tous les pays viendront serrer énergiquement la main que leur tend mais aussi toutes les organisations ouvrières reconnaissant non en paroles, mais en action la lutte révolutionnaire et tendant à la conquête de la dictature prolétarienne. Le Comité exécutif de l'Internationale communiste estime que ce ne sont pas seulement les partis politiques communistes qui doivent prendre part aux congrès de l'Internationale communiste, mais aussi les syndicats adoptant la plate-forme révolutionnaire. Les syndicats rouges doivent s'unir internationalement et devenir partie intégrante (section) de l'Internationale communiste.

Nous le proposons aux ouvriers syndiqués du monde entier. L'évolution, la désagrégation qui se sont produites dans les partis politiques du prolétariat se produiront inévitablement dans le mouvement syndical. Tous les grands partis ouvriers ont quitté la 2^e Internationale; et de même tous les syndicats honnêtes devront rompre avec l'Internationale jaune des syndicats.

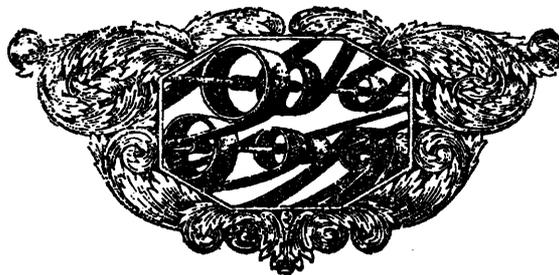
Nous proposons aux travailleurs syndiqués du monde entier de discuter cet appel dans leurs assemblées générales et nous sommes profondément convaincus de l'Internationale communiste.

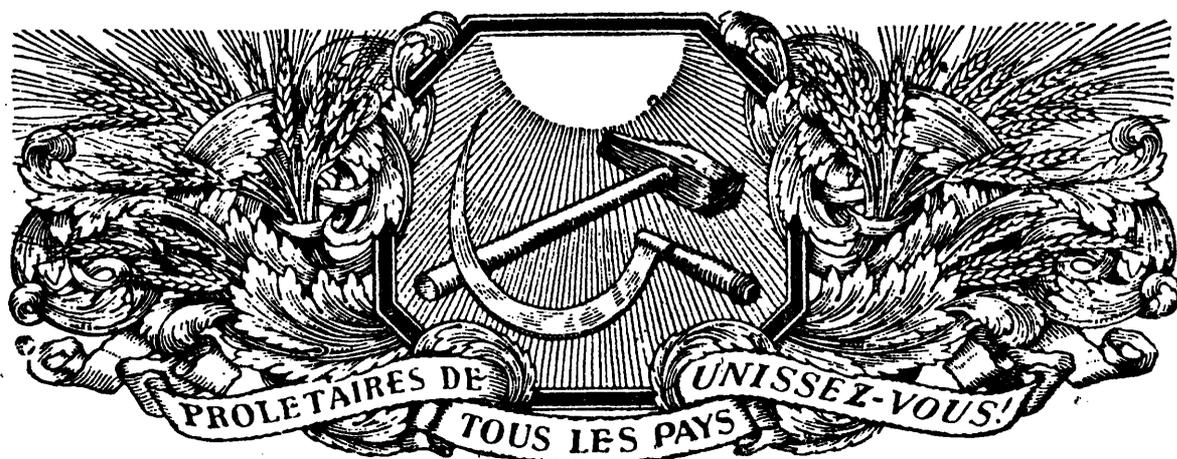
Vive le nouveau mouvement syndical purifié de la contagion opportuniste!

Vive l'Internationale des syndicats rouges!

*Le Président du Comité exécutif
de l'Internationale communiste :*

G. ZINOVIEV.





L'Assurance sociale en Russie soviétiste

Les origines de la prévoyance sociale remontent à la naissance du régime capitaliste.

Dans la société capitaliste l'ouvrier ne possède qu'une propriété : sa force physique, sa capacité de travail. Il suffit qu'il la perde, pour cause de maladie, de vieillesse, d'incapacité de travail ou à la suite d'un accident, pour qu'il se trouve, tout à coup, sans moyens d'existence, la proie de la misère.

C'est pour cette raison que toutes les organisations ouvrières ont cherché, dès les débuts du régime capitaliste, à assurer, de diverses façons, à leurs membres sans travail, les moyens de subvenir à leurs besoins.

Deux sortes d'organisation, les unes françaises, les autres anglaises furent créées, à cet effet, à la fin du XVIII^e siècle : les « sociétés d'amis en Grande-Bretagne, les « sociétés de secours mutuels » en France ; les unes et les autres aidèrent leurs membres malades, sans travail ou trop vieux pour gagner leur vie et distribuaient des subsides aux familles ayant perdu leurs chefs.

Plus tard, quand les syndicats commencèrent à fonctionner, ils prirent la place des sociétés susmentionnées et distribuèrent les secours nécessaires aux ouvriers sans travail ou victimes d'accidents. Cependant, ni les deux sortes d'organisations que nous avons mentionnées, ni les syndicats ne pouvaient accomplir la grande tâche qui était de secourir toute la classe ouvrière, de venir en aide à tous les travailleurs toutes les fois qu'ils se trouvent sans travail ou incapables de travailler.

Dans toute leur activité, les syndicats et les sociétés de secours mutuels ne se montraient d'ailleurs utiles que pour les éléments les mieux rétribués de la classe ouvrière, en laissant de côté le gros de la masse ouvrière.

En outre, les fonds que possédaient les syndicats ne se composaient que de petits versements

mensuels ou annuels des ouvriers à la caisse de ces associations et étaient naturellement tout à fait insuffisants pour assurer des secours efficaces aux ouvriers incapables de travailler ou aux familles ayant perdu leurs chefs.

Les conditions du travail dans la société capitaliste, dont l'avidité insatiable tend à exploiter le plus possible les masses ouvrières, ne sont que trop connues, et déterminent parmi les travailleurs une morbidité extraordinaire, une mortalité très forte et de nombreux accidents qui ôtent à leurs victimes toute capacité de travail.

Il est vrai que nombre de gouvernements, qui sont, dans les pays capitalistes, serviteurs fidèles des classes riches, ont été forcés, sous la pression des ouvriers, à introduire dans leurs états l'assurance contre les accidents de travail ; mais cette mesure n'a été qu'un palliatif sans importance.

En Russie, tout particulièrement, l'assurance contre les accidents de travail fut toujours déplorablement organisée. Les deux lois s'y rapportant, celle du gouvernement impérial et celle du gouvernement provisoire républicain, édictées en 1912 et 1917, n'en accordaient le bénéfice qu'à une partie insignifiante de la population ouvrière et presque exclusivement à celle des grandes fabriques et usines. En effet, en 1912 les trois cinquièmes de tous les versements mensuels et annuels faits pour les besoins de l'assurance contre les accidents de travail provenaient des ouvriers des grandes entreprises industrielles ; en 1917 ces ouvriers en donnaient la moitié. Les commis, les employés, les travailleurs des transports et de l'agriculture ne tiraient aucun profit de l'assurance contre les accidents de travail. Encore, n'accordait-on de subventions pécuniaires que dans les cas d'accidents graves et de maladie. Ni l'incapacité de travail, ni la vieillesse, ni le chômage ne donnaient à l'ouvrier le droit de solliciter un secours quelconque.

L'assistance publique se trouvait aussi, avant la révolution d'octobre, dans un état peu satisfaisant. Sous le régime tsariste, la distribution des secours aux pauvres se faisait par l'organe des institutions de bienfaisance qui dépendaient de l'impératrice Marie l'éodorovna, de la « société philanthropique » et d'autres organisations, dont les efforts unis étaient impuissants à apporter un soulagement appréciable aux millions de misérables qui crevaient de faim.

Après la révolution d'octobre, le gouvernement des ouvriers et des paysans se trouva devant un problème colossal, celui de l'organisation dans le pays de la prévoyance sociale. Il était absolument nécessaire de le résoudre et de réaliser la prévoyance sociale sur une large échelle. Mais il fallait à cet effet détruire toute l'assistance publique du bon vieux temps et la remplacer par une institution socialiste qui assurerait les secours nécessaires à toute la population pauvre ou inapte au travail.

On déclara, pour commencer, que la prévoyance sociale n'avait rien à démêler ni avec la bienfaisance ni avec l'aumône ; l'assurance sociale était accordée, de droit, à tout travailleur devenu inapte au travail, ou tombé dans la misère. On entreprit ensuite une lutte acharnée contre les parasites et les fainéants si nombreux sous l'ancien régime bourgeois et l'on proclama, comme une loi inviolable, que seuls les citoyens incapables de travailler ou dépourvus de moyens d'existence pouvaient jouir de l'assurance sociale. Tout homme valide devait travailler. Tout homme à qui sa situation donnait de l'aisance, ne pouvait réclamer les bienfaits de l'assurance sociale. Les anciens dons, qui avaient presque toujours le caractère d'une aumône, la bienfaisance et la philanthropie du régime impérial, cédèrent la place à une assistance sociale rationnelle : il faut guérir les mutilés, les munir de prothèses, leur apprendre un nouveau métier pour qu'ils puissent travailler à nouveau, sans être un fardeau pour l'Etat ; les malades pauvres sont à soigner dans les hôpitaux, les sanatoriums, etc. Les invalides infirmes sont à envoyer aux asiles spéciaux, les enfants abandonnés sont à mettre aux crèches ou à la maternité où ils auront tous les soins nécessaires, où ils seront élevés et instruits ; les citoyens devenus incapables de travailler ou privés de moyens d'existence doivent recevoir des pensions viagères, etc.

Se basant sur tous ces principes, le gouvernement des ouvriers et des paysans entreprit une œuvre de prévoyance sociale des plus larges.

L'assurance sociale pour les travailleurs et leurs familles

Le gouvernement des ouvriers et des paysans fit décréter que tous les travailleurs avaient droit à l'assurance sociale. Tous les citoyens qui travaillent sans exploiter le travail d'autrui peuvent en bénéficier. Elle s'étend à tous les travailleurs, indépendamment du genre des entreprises ou des institutions où ils sont occupés (gouvernementales, nationalisées, publiques ou privées) et des conditions de leur travail. Les membres de la famille d'un travailleur occupés aux travaux domestiques jouissent également de l'assurance sociale. Ils sont considérés comme ouvriers domestiques.

Un nouveau décret accorde l'assurance sociale à tous les citoyens qui ont perdu leurs moyens

d'existence par suite d'une incapacité provisoire de travail, de grossesse ou d'accouchement ; l'assurance sociale s'étend aussi à tous les cas d'incapacité de travail permanente, déterminée par les causes susmentionnées, la vieillesse en plus. De même, la prévoyance sociale est accordée à tous ceux qui se trouvent sans moyens d'existence par suite de la perte de leur travail ou de leur emploi, à condition toutefois que ce ne soit pas de leur faute.

Le nouveau décret accorde le bénéfice de l'assurance sociale dans tous les cas où le travailleur perd sa capacité de travail : maladie, accident, infirmité, vieillesse, accouchement et chômage.

En outre, la nouvelle loi relative à l'assurance sociale charge les organes exécutifs de cette institution de prendre des mesures préventives en vue des cas de maladie, d'accident de travail, d'infirmité ; autrement dit, elle les charge de la protection du travail.

En vertu de ce décret, tout homme ou femme qui travaille a le droit de réclamer à l'Etat les secours médicaux dont il a besoin ; soit secours urgents, sur place, en cas d'une maladie subite, soit secours réguliers, dans divers cas prévus : secours de grossesse et d'accouchement, traitement à l'hôpital, à domicile ou dans un sanatorium et même envoi dans une ville d'eaux ; le décret accorde aussi à tous les travailleurs le droit de réclamer les soins médicaux et les médicaments qui leur sont nécessaires, une alimentation spéciale ou plus riche et, enfin, tous les moyens auxiliaires qui peuvent assurer le succès du traitement ou soulager les conséquences inévitables d'une maladie ou d'une infirmité (lunettes, béquilles, prothèses, etc.).

Les secours médicaux sont distribués pendant toute la durée de la maladie.

Outre le traitement gratuit, tout travailleur ayant perdu son salaire, en totalité ou en partie, pour cause de chômage ou d'incapacité de travail, peut toucher une subvention ou une pension. Si un travailleur devenu incapable de travailler ou privé de travail conserve une partie de son salaire, s'il possède quelques autres ressources, leur montant total est déduit de la somme de subvention ou de la pension qui lui est accordée. Il n'est ainsi que les travailleurs inaptes ou incontestablement pauvres qui tombent sous le coup du décret relatif à la prévoyance sociale.

Les subventions ou pensions accordées aux travailleurs n'ayant perdu que provisoirement leur capacité de travail ou souffrant d'une infirmité curable, leur sont payées jusqu'au jour où leur santé se sera trouvée rétablie ; la somme de la subvention ou de la pension payée correspond exactement au salaire normal de l'intéressé.

Les femmes enceintes ou accouchées bénéficient des allocations et des pensions susmentionnées pendant huit semaines avant et huit semaines après les couches, si elles s'occupent d'un travail physique, et pendant six semaines dans tous les autres cas.

Les mères qui allaitent leurs enfants touchent, à partir du jour où elles cessent de percevoir l'allocation ou la pension qu'elles recevaient à titre de femmes accouchées, un quart de l'allocation ou de la pension première et ce quart leur est payé jusqu'à la fin du neuvième mois après les couches.

En cas de chômage une allocation équivalente au gain minimum de la région, est payée jusqu'au jour où l'intéressé reprend le travail.

Des pensions viagères sont accordées dans le cas d'une incapacité au travail permanente, déterminée par un accident de travail, par une maladie ou par la vieillesse. Si l'incapacité de travail dépasse 60 %, le travailleur jouit d'une pension complète, représentant 25 salaires quotidiens de la région qu'habite l'intéressé. Si l'incapacité de travail varie entre 45 et 60 %, le travailleur touche 3/4 de la pension réglementaire, si elle est de 30 à 50 % — il bénéficie d'une moitié de cette pension et, enfin, il en touche 1/5, si l'incapacité de travail est de 15 à 30 %. Une incapacité au travail de 15 % n'entraîne pas de pension viagère.

Les pensions sont allouées pendant toute la durée de l'incapacité de travail. Si un changement quelconque vient modifier l'inaptitude au travail, la pension peut être, selon les cas, réduite ou augmentée, et dans ce but les invalides sont soumis, de temps à autre, à des examens médicaux. La pension peut être aussi plus ou moins réduite lors d'une modification dans la situation matérielle de l'invalidé, soit que son salaire augmente, soit qu'il se procure d'autres ressources ou moyens d'existence.

Les invalides ont le droit en faisant abandon de leurs pensions d'entrer dans des asiles spéciaux qui leur servent non seulement de domicile, mais aussi de refuge, où ils peuvent apprendre un métier approprié ou relever leur capacité de travail.

Par un décret spécial, le gouvernement ouvrier et paysan a prescrit des soins particuliers à l'égard des familles ayant perdu leurs chefs.

Aux termes de ce décret, les conditions suivantes sont indispensables pour qu'une famille ayant perdu son chef puisse bénéficier d'une pension : la famille n'avait pas d'autres moyens d'existence que ceux que lui procurait le défunt ; ce dernier n'exploitait pas le travail d'autrui ; tous les membres de la famille solliciteurs de la pension sont inaptes au travail. Les montants des pensions à accorder dans ce cas sont les suivants : pour une famille ne comptant qu'une seule personne, la pension est de 60 % du salaire minimum de la région ; pour une famille de deux personnes elle s'élève à 75 % du salaire local et pour une famille de trois personnes et plus elle atteint 100 %. On déduit du montant de la pension les recettes, les allocations et le salaire, ainsi que les frais des secours en nature accordés à l'intéressé.

L'assurance sociale pour les soldats de l'ancienne armée, de l'armée rouge et de leurs familles

Le gouvernement du tsar et celui de Kerensky, en gratifiant les généraux et officiers de pensions scandaleuses, jetaient, comme à des mendiants, des aumônes insignifiantes et dérisoires aux soldats mutilés et à leurs familles. Au cours des deux périodes, du régime impérial et du gouvernement conciliateur de Kerensky, tout invalide ayant complètement perdu sa capacité de travail, ne recevait que 216 roubles par an et pour un soldat mort à l'ennemi la famille ne touchait annuellement que 48 roubles. Le gouvernement ouvrier et paysan porta dès la révolution d'octobre, le montant de la pension d'un invalide à 1.125 roubles par an ; en janvier 1919 cette pension fut portée à 3.000 roubles et, en octobre de la même année elle fut mise au même niveau que les pen-

sions des invalides de l'ancienne armée et des soldats de l'armée rouge.

Les pensions annuelles accordées aux familles des soldats tués avaient subi elles aussi, une augmentation correspondante. Ces pensions furent portées, en janvier 1919, à 1.500 roubles pour une veuve sans enfants, à 2.000 roubles pour une veuve avec un ou deux enfants et à 2.250 roubles pour une veuve avec trois enfants et plus ; enfin en octobre 1919, toutes ces pensions devinrent égales à celles des femmes et familles des soldats tués à l'armée rouge.

Le décret relatif aux pensions susceptibles d'être accordées aux soldats de l'armée et à leurs familles fut publié le 7 août 1918. Ces pensions annuelles étaient : 3.000 roubles pour un soldat frappé d'infirmité absolue et inapte au travail, 2.100 roubles si l'incapacité de travail ou l'infirmité étaient de 70 à 100 %, 1.200 roubles si elles variaient entre 40 et 70 % et 450 roubles si elles étaient de 15 à 40 %. Le 28 avril 1919, ces pensions furent rendues égales à celles dont jouissent les invalides du travail, à savoir : une pension complète, représentant le salaire minimum de la région qu'habite le titulaire, est donnée aux invalides ayant perdu 60 % de leur capacité de travail, et, respectivement sont donnés, 3/4, 1/2 et 1/5 de la pension complète aux soldats dont l'incapacité de travail est de 45 à 60, de 30 à 45 et de 15 à 30 %.

Les familles des soldats rouges morts ou disparus touchent respectivement des pensions de 60, de 75 et de 100 % du salaire moyen de la région qu'habitent les familles intéressées, si elles comptent un, deux ou trois membres ou plus.

Le gouvernement ouvrier et paysan a pris des mesures spéciales pour l'assurance sociale des familles de soldats rouges dirigés sur le front. Un décret publié le 28 décembre 1918 stipulait que les membres inaptes au travail d'une famille dont le soldat rouge était l'unique soutien et qui du fait de sa mobilisation se trouvaient dépourvus de moyens d'existence, avaient à toucher, à dater de ce jour, 100 roubles par mois pour le chef de famille et 60 roubles pour les autres membres, à condition, toutefois, que le total de la subvention accordée à chaque famille ne dépasse pas 300 roubles par mois. Le 27 mai 1919, ces subventions furent doublées et le 11 septembre de l'année passée elles subirent, conformément aux régions géographiques, une hausse nouvelle de 8 % (provinces d'Oufa et de Samara) à 50 % (Petrograd).

Voici une table de ces tarifs régionaux :

Régions	Nombre des membres de la famille				
	1	2	3	4	5 et plus
1	450	600	900	1200	1500
2	360	480	720	900	1200
3	300	400	600	800	1000
4	270	360	540	720	900
5	240	320	480	640	800
6	230	280	420	560	700
7	220	260	390	520	650

Au 1^{er} décembre 1919, le total des membres des familles de soldats rouges qui touchaient des subventions étaient de 5.383.810.

Le gouvernement a dépensé, pour faire face à ces subventions, 1 milliard 300 millions de roubles, au cours du premier semestre de 1919, et environ 3 milliards et demi pendant le second. Outre les subventions en argent, les familles des

soldats rouges ont des logements gratuits et une carte de ravitaillement supplémentaire dite carte « de l'étoile rouge » ; ces familles ne payent pas les impôts directs, sauf l'impôt dit naturel ; elles ne peuvent être expulsées, en aucun cas, de leurs logements, elles gardent en leur possession les lots de terrain qu'elles cultivent et touchent les avances nécessaires pour le maintien de leurs fermes et particulièrement pour l'achat de grains, d'animaux domestiques et outils divers.

L'assurance sociale pour les victimes de la contre-révolution

Les émeutes de gardes blancs et la guerre civile ont contraint le gouvernement ouvrier et paysan à prendre une série de mesures tendant à assurer l'existence matérielle des victimes de la contre-révolution. Le 3 septembre 1918, une ordonnance gouvernementale fut publiée stipulant les secours à porter aux victimes de la contre-révolution. Aux termes de cette ordonnance, le commissariat de l'assurance sociale fut appelé à fournir des logements, des vivres, des vêtements, des secours médicaux et du travail aux travailleurs des villes et des campagnes et à leurs familles éprouvées par les excès de la contre-révolution ; le commissariat avait aussi à aider les citoyens inaptes au travail et se trouvant, de ce fait, dans une misère permanente, à donner des soins aux malades, aux blessés, aux invalides et aux familles ayant perdu leurs chefs et privés de la sorte de tous moyens d'existence ; et à restaurer les biens et les entreprises, saccagés et désorganisés de la population laborieuse des villes et des campagnes.

Le commissariat de l'assurance sociale a réalisé, en effet, un travail hors ligne. Il a créé, auprès de ses sections régionales, de nombreuses commissions, dont le but était de fixer les proportions, plus ou moins précises, des pertes et dégâts subis par les victimes de la contre-révolution et des secours dont elles avaient besoin. Pour y faire face, le commissariat de prévoyance sociale alloua successivement des sommes très importantes qu'il distribua, par l'intermédiaire de ses organes exécutifs, aux victimes et aux personnes ruinées. C'est ainsi que le commissariat a fait parvenir, en temps divers, 1.250.000 roubles à la population de la province d'Arkhangelsk, 1.350.000 roubles à celle de la région de la Dvina du Nord, 1.000.000 de roubles aux habitants de la province de Vitebsk, 1.500.000 — de Voronège, 7.350.000 — de Viatka, 4.200.000 — de Gomel, 3.325.000 — de Koursk, 2.800.000 — de Kazan, 4.850.000 — de Moscou, 10.200.000 — de Minsk, 1.900.000 — d'Orel, 2.700.000 — d'Orenbourg, 3.650.000 — de Pétrograd, 10.270.000 — de Samara, 5.000.000 — de Simbirsk, 3.157.000 — de Tamboff, 10.000.000 — de l'Ukraine, 2.200.000 — d'Oufa, 5.500.000 — de la région de l'Oural, etc. En tout, plus de 50 millions de roubles furent envoyés, à titre de subventions, pendant le second semestre de 1918. En outre, 6.000 personnes ont reçu des dons en étoffes et en articles de bonneterie. Le total des personnes victimes des excès de la contre-révolution qui sollicitèrent des secours de l'Etat était de 600.000. Pendant le premier semestre de 1919, les émeutes de gardes blancs ayant diminué en nombre et en intensité, tandis que nos troupes s'avançaient de plus en plus vers l'Est et le Sud, le chiffre des victimes de la contre-révolution tomba et le bilan des subventions accordées se trouva réduit à 35.000.000 de roubles. Mais, dès le printemps suivant, les secours à porter aux victimes de la contre-révolution subirent une

augmentation nouvelle : c'était, d'une part, l'offensive de Dénikine et de Koltchak, qui détermina de nouveaux flots de réfugiés, et, de l'autre, les terribles dévastations causées par les bandes de ces généraux blancs dans les régions libérées de leur joug. En fin 1919, le second semestre accusait à nouveau une somme de 500.000.000 de roubles alloués aux victimes de la contre-révolution.

Protection de la maternité et de l'enfant

Dans les autres genres de l'assurance sociale, il faut encore noter la protection de la maternité et de l'enfant, la protection de l'enfance et les secours aux invalides, sous forme de prothèses et d'enseignement professionnel, etc.

Il a été créé toute une série d'institutions spéciales en vue de la protection de la maternité et de l'enfant. Ce sont : « La Maison de la Mère et de l'Enfant » où la mère est admise un mois avant les couches. Un jour ou deux avant l'accouchement, la mère est envoyée dans un établissement spécial, pour revenir neuf jours après à la « Maison de la Mère et de l'Enfant » où elle séjourne encore trois mois après ses couches. Cette « Maison » a pour but : 1) d'assurer le repos nécessaire à la femme avant et après ses couches ; 2) la propagande de l'idée de la protection de la maternité et de l'enfant ; 3) l'enseignement à la mère des soins dont a besoin le nouveau-né ; 4) le développement régulier des orphelins allaités artificiellement.

A l'âge de trois mois, l'enfant, accompagné de sa mère, quitte cette institution et peut être admis à la « Deuxième Maison de la Mère et de l'Enfant » qui reçoit les mères et leurs nouveaux-nés âgés de trois à douze mois. La mère, installée à la « Maison », peut vaquer à ses affaires habituelles, alors que son enfant y est soigné rationnellement sous la surveillance d'un médecin. La mère peut aussi porter son enfant à deux sortes de crèches, recevant, les unes des pupilles, dont l'âge ne dépasse pas douze mois, et les autres admettant des enfants âgés d'un an à trois ans. Les enfants y sont soignés pendant toute la journée par un personnel médical spécial et nourris conformément à toutes les exigences de leur organisme. La ville de Moscou possède actuellement trois « Maisons de la Mère et de l'Enfant » et trente crèches. L'on compte en province trois « Maisons de la Mère et de l'Enfant » et une centaine de crèches.

A l'âge de trois ans, les enfants sont confiés aux soins de la section dont dépendent les asiles pour enfants.

Outre les « Maisons » et les crèches susmentionnées, il existe encore une institution, des plus rationnelles, pour la protection de l'enfant et pour la lutte contre la mortalité infantile ; ce sont les Bureaux de Consultation, chargés de surveiller le développement de l'enfant, de prévenir les maladies dues aux mauvais soins ou à une nourriture défectueuse et de traiter médicalement les indispositions déjà constatées.

Les mères y apportent régulièrement leurs enfants tous les huit jours, pendant les trois ou quatre premiers mois de la vie de l'enfant, puis une fois tous les quinze jours, jusqu'à l'âge de trois ans. Ainsi, tout enfant passe environ quarante fois par ces bureaux de consultation, au cours de la période où les maladies et la mort sont

pour lui une menace des plus sérieuses. Le médecin du bureau donne à la mère des conseils utiles, il lui signale les procédés erronés ou faux dans l'éducation de son enfant, il lui indique le traitement nécessaire pour l'enfant malade, etc. L'enseignement que les mères tirent de la fréquentation de ces bureaux a une importance énorme, car, après quelques visites, une mère soigne d'une façon tout autre les enfants qu'elle met au monde plus tard. Ces bureaux sont donc d'excellentes écoles pour les mères.

Les bureaux de consultation ont à leur service des organes auxiliaires : des « cuisines d'allaitement ». Dans la plupart des cas, il ne suffit pas de conseiller à la mère telle ou telle chose et de lui dire comment la nourriture de l'enfant doit être préparée ; il faut encore avoir l'assurance que toutes les indications faites seront bien comprises et bien appliquées ; il faut être sûr que la nourriture sera préparée comme il convient et qu'elle sera de bonne qualité ; autrement dit, il faut que la mère ait cette nourriture toute faite. Les « cuisines d'allaitement » rendent aux mères ce service éminent. Outre les « cuisines d'allaitement », les bureaux de consultation ont encore un autre organe indispensable : une exposition de procédés d'allaitement de nouveau-nés et de soins à leur donner.

Il y a présentement à Moscou 20 bureaux de consultation et 9 cuisines d'allaitement. L'on comptait en province, au 1^{er} juillet 1919, 23 bureaux et 16 cuisines.

Le commissariat de la prévoyance sociale a dépensé pour la protection de la maternité et de l'enfant, pendant le premier semestre de 1919, 85 millions de roubles, et ces frais atteignaient près de 300 millions à la fin du second trimestre de la même année.

La protection de l'enfance

La protection de l'enfance, qui dépendait jusqu'ici du commissariat de l'assurance sociale, se trouve, depuis le 1^{er} janvier 1920, sous la direction du commissariat de l'instruction publique. Un travail énorme a été réalisé, dans ce domaine, pendant les deux années écoulées.

Le premier problème qui s'imposa fut celui de la concentration dans une seule administration de tous les asiles, gouvernementaux et privés, institués par diverses sociétés de bienfaisance, et ensuite de tous les asiles affectés spécialement aux enfants de réfugiés. On a fait subir, à tous ces asiles, des réformes radicales.

Au lieu de ces asiles, qui étaient plutôt des casernes où les enfants croupissaient, timides, découragés et entretenus comme de petits mendiants, la Section de la Protection de l'Enfance s'est efforcée de créer partout des foyers familiaux capables de rendre, autant que possible, aux malheureux enfants le milieu familial qu'ils ont perdu.

Comme l'ancien mot « asile » évoquait toujours un établissement de bienfaisance pour enfants et comme le nom « enfant d'asile » stigmatisait à jamais celui qui le portait dans son enfance, on remplaça cette dénomination par celle de « Maison d'Enfants ».

Deux principes : celui du travail et celui des portes ouvertes furent pris pour base de réorganisation des Maisons d'Enfants et de l'éducation sociale. Une Maison d'Enfants est affectée à ceux ayant besoin de l'assurance sociale ; elle

doit leur remplacer la famille perdue et subvenir à tous leurs besoins ; une chambre chaude et confortable, vêtements, chaussures, nourriture, secours médicaux et éducation.

Les enfants élevés dans ces Maisons vont aux écoles comme les autres et ne sont pas astreints, sous notre régime, à fréquenter des écoles spéciales qui jadis les séparaient, comme des parias, des autres enfants. Aussi les Maisons d'Enfants n'ont-elles gardé leurs écoles spéciales que là où les Sections d'Instruction n'ont pu assurer aux pupilles de ces Maisons la fréquentation des écoles communes, faute de places vacantes, faute d'une école commune ou en raison de la grande distance les séparant de la Maison d'Enfants.

Comme résultat du travail accompli par le Commissariat de l'Assurance Sociale, chaque Section de prévoyance sociale, d'arrondissement ou de district, avait au 1^{er} janvier 1919 une sous-section de protection de l'enfance travaillant sous la direction de l'administration centrale, ainsi que tout un réseau d'établissements pour enfants, installés pour la plupart dans les anciennes propriétés.

Les données statistiques, recueillies au 1^{er} janvier 1919, accusent, pour 36 provinces, 1.279 institutions de protection de l'enfance avec 75.574 enfants et, selon des données plus récentes (et incomplètes), le chiffre des établissements de l'Assurance sociale était de 1.724 avec 124.627 enfants.

Les précepteurs et les professeurs faisant sensiblement défaut en province, la Section de la Protection de l'Enfance au Commissariat de l'Assurance Sociale y dirigea sans cesse un personnel pédagogique bien préparé. En même temps, la section créait de nouvelles communes de travail pour enfants, des jardins d'enfants, des clubs et des jeux publics ; elle organisait des expositions, constituait des bibliothèques, formait des cercles littéraires pour enfants, des orchestres et des chœurs et constituait, auprès des Maisons et des Communes des conseils et des comités économiques d'enfants.

Il fut organisé, en maints endroits, des points d'alimentation, des réfectoires, des sanatoria pour enfants et des hôpitaux. Il fut créé (là où elles faisaient défaut ou se trouvaient trop éloignées) plusieurs écoles et toute une série d'ateliers où l'on admettait, outre les pupilles, d'autres enfants. En outre, la Section de la Protection de l'Enfance se chargea de la direction et créa 83 établissements nouveaux pour les enfants anormaux.

Pour préparer rapidement un nombre plus grand de précepteurs, les sous-sections locales avaient organisé des cours abrégés avec programmes d'enseignement spécialement élaborés à cet effet.

Quant aux enfants anormaux, la Section de la Protection de l'Enfance avait procédé à la création, auprès de toutes les sections de la prévoyance sociale, de commissions chargées de l'examen des cas d'enfants et personnes non adultes, accusés d'actes menaçant la sécurité de la société. Ces commissions s'occupent des délits que commettent les enfants et les personnes non adultes, tels que vols, etc. La Section créa aussi une « Maison pour l'étude de l'Enfant » qui fonctionne depuis le mois de juillet dernier. Cette Maison a pour mission : l'étude et l'éducation des enfants anormaux et des pupilles des Maisons d'Enfants, ainsi que la préparation par voie pratique, de précepteurs spécialistes pour enfants anormaux et dont la pénurie est vivement

ressentie dans les deux capitales et tout particulièrement en province.

Le bilan des frais demandés, par les établissements que l'Assurance Sociale avait créés pour enfants accueillis, pour le premier semestre de 1919, une somme de 204.853.856 roubles et pour le second semestre de la même année, une somme de 655.000.000 de roubles.

Les secours aux invalides

Les guerres impérialistes que faisait le gouvernement tsariste pendant les dernières décades et la guerre civile de nos jours produisirent et produisent encore des chiffres inouïs d'ouvriers et de paysans blessés et mutilés. Tous ces soldats malades, blessés, contusionnés et inaptes au travail réclament des secours très sérieux et organisés sur une large échelle. D'autre part, le régime capitaliste légua à la Russie Soviétiste des millions d'invalides du travail.

Les secours à prêter aux invalides de la guerre et du travail doivent tendre au rétablissement de leur capacité au travail et à un soutien matériel, leur permettant de vivre.

Il faut mener à bonne fin leur traitement médical, les munir de prothèses, leur apprendre différents métiers et leur prêter un concours actif dans leur travail.

Le traitement complémentaire a pour but de rétablir la santé et la capacité de travail de l'homme mutilé, dont le traitement n'avait pu être parachevé en son temps ou qui avait été soigné d'une manière peu satisfaisante et hâtive à l'hôpital militaire. Ce traitement complémentaire peut être réalisé par l'organisation d'un vaste réseau d'établissements médicaux spéciaux et de sanatoria. Les prothèses viennent ensuite, et cette forme essentielle des secours à porter aux invalides — le remplacement d'un bras ou d'une jambe enlevée ou amputée par un membre mécanique — exige des frais énormes, de vastes connaissances, de l'expérience et de l'énergie.

L'enseignement professionnel et le réapprentissage ont les trois buts suivants :

- 1) Apprendre à l'invalidé à se servir d'autres membres du corps pour remplacer les membres enlevés ou inactifs (par exemple, l'emploi du bras droit au lieu du bras gauche, etc.) et l'emploi utile des prothèses ;
- 2) Enseigner à l'invalidé des connaissances et des procédés techniques nouveaux et approfondir ceux qu'il possède déjà (professions ou métiers) ;
- 3) Apprendre à l'invalidé des méthodes nouvelles de travail, plus compatibles avec son état de santé.

Les mutilés qui ne peuvent pas mettre à profit ce qui leur reste de capacité de travail, en dépit d'un traitement complémentaire et d'emploi de prothèses, qui se trouvaient jadis à charge d'Etat ou vivaient de mendicité, sont envoyés aux cours aux écoles ou ateliers de toutes sortes, organisés par les sections locales de l'assurance sociale.

Tous ces secours prêtés aux invalides auraient été toutefois incomplets, si l'invalidé, définitivement guéri, muni de prothèses et ayant appris un métier quelconque n'avait pas la possibilité réelle de faire un usage pratique de ses forces rétablies et des connaissances acquises. C'est dans ce but que l'Etat a organisé, dans les locaux où affluent les invalides, de nombreux ateliers, des associations ouvrières et des communes.

Quant aux invalides atteints d'infirmité absolue et nécessitant des soins permanents, ordinaires et médicaux, ils sont dirigés sur des asiles spéciaux destinés aux infirmes. Ces asiles n'ont rien de

commun avec les anciens Hôtels-Dieu. Ici, les mutilés, rivés à leur lit peuvent se livrer au travail qui leur est accessible. On peut déjà s'en rendre compte dans les nombreuses communes où les invalides occupés dans les ateliers artistiques, exécutent toutes sortes de travaux de broderie, de peinture, de couture, de tricotage, etc.

D'après les renseignements très incomplets du Commissariat, la République compte sur son territoire 160 maisons d'invalides abritant 11.739 mutilés de guerre (1), 235 ateliers où travaillent des cordonniers, des tailleurs, des bonnetiers, des menuisiers, des tricoteurs, etc. avec 5.415 apprentis et 37 cours de comptabilité, de coopération, etc. avec 1.920 élèves.

Quant aux ateliers de prothèses, on compte en ce moment 20 ateliers de montage et 6 pour les réparations diverses ; ces ateliers produisent mensuellement 400 prothèses nouvelles et 200 paires de chaussures orthopédiques et ils réparent, en outre, de 500 à 550 prothèses détériorées.

Les frais nécessités par les secours alloués aux mutilés de guerre ont été pour le premier semestre de 1919, de 120.236.000 roubles. Pour le deuxième semestre, ces frais se répartissaient ainsi : maisons d'invalides — 74.071.000 roubles, ateliers d'instruction professionnelle — 57.392.000 roubles, prothèses et chaussures orthopédiques 36.444.000 roubles, ce qui donne un total de plus de 167 millions de roubles.

Le gouvernement ouvrier et paysan dépense des sommes colossales pour les besoins de l'assurance sociale. C'est ainsi que le budget de ce commissariat accuse, pour le deuxième semestre de 1919, 7 milliards et demi et celui du commissariat du travail mentionne pour les besoins de la prévoyance sociale la somme de 5 milliards.

Dans aucun autre pays du monde l'assurance sociale n'est si largement prodiguée, aucun n'y consacre des sommes aussi fortes que la Russie Soviétiste. Seul, le gouvernement ouvrier et paysan, qui renversa le régime capitaliste et bourgeois, a pu donner aux ouvriers et aux paysans ayant perdu leur capacité de travail et leurs moyens d'existence, l'assurance sociale susmentionnée ; ce gouvernement est le seul qui a pu supprimer les inquiétudes d'un avenir inconnu, qui a pu donner à ceux qui travaillent la ferme assurance que l'Etat aura soin d'eux le jour où ayant perdu leur capacité de travail ils se verraient en proie à la misère.

A. VINOKOUROV.

11 Décembre 1919.

Comité de la 3^e Internationale

Vendredi 1^{er} octobre, à 20 h. 30, 49, rue de Brebagne, réunion de tous les délégués des sections de la 3^e Internationale.

Ordre du jour : Action à mener dans le Parti.

En exécution d'une décision du Comité, à l'avenir les réunions plénières seront en partie remplacées par des assemblées périodiques de délégués régulièrement mandatés par les sections constituées du Comité, chacune de ces sections ayant droit provisoirement à deux représentants.

Les secrétaires par intérim :

V. Godonèche, René Reynaud, Jean Ribaut.

(1) Pour les invalides civils, ces chiffres sont respectivement de 1.296 et de 79.664.



LITTÉRATURE ==
== COMMUNISTE

EN VENTE

dans toutes les Librairies
socialistes et communistes

ANTONIO COEN. — <i>La Vérité sur l'Affaire Soudou</i>	0 50
A. GLEBOV. — <i>Les Syndicats russes et la Révolution (préface de Boris Souvarine)</i>	0 50
KERTJENZEV. — <i>Les Alliés et la Russie</i>	3 »
ALEXANDRA KOLLONTAL — <i>La Famille et l'Etat Communiste</i>	0 40
LENINE. — <i>Lettre aux ouvriers américains</i> ..	0 25
A. RANSOME. — <i>Six semaines en Russie</i>	3 50
S.-J. RUTGERS. — <i>En Russie Soviétiste</i>	0 75
JACQUES SADOUL. — <i>Vive la République des Soviets</i>	0 40
JACQUES SADOUL. — <i>Notes sur la Révolution bolchevique</i>	7 50
BORIS SOUVARINE. — <i>La Troisième Internationale</i>	0 50
BORIS SOUVARINE. — <i>Eloge des Bolcheviks</i> ..	0 50
TROTSKY. — <i>Le Terrorisme</i>	0 40
TROTSKY. — <i>L'Avènement du Bolchevisme</i> ..	4 »
CLARA ZETKIN. — <i>Les Batailles révolutionnaires de l'Allemagne</i>	0 75
*** <i>Le Programme du Parti Communiste russe (bolchevik)</i>	0 60
*** <i>Constitution de la République des Soviets</i>	0 30
*** <i>Manifeste et Résolution de l'Internationale Communiste</i>	0 50
*** <i>Hommage à la République des Soviets, par H. Barbusse, etc</i>	1 25

La Revue Communiste

Directeur : Charles RAPPOPORT

Sommaire du numéro 7

L'organisation économique dans la Russie des Soviets et en Occident (Léon Trotsky). — Le Bolchevisme en Egypte (Georges Sorel). — La crise mondiale (N. Lénine). — Jaurès et l'idée de Patrie (Jacques Mesnil). — Les Partis Politiques en Allemagne (Clara Zetkin). — Communisme et Parlementarisme (Ch. Rappoport). — Chronique internationale (Italie, Etats-Unis). — Revue de Politique Internationale (Ch. R.).

Le numéro : 3 francs.

Ecole Communiste Marxiste

Les cours reprendront jeudi 14 octobre. Ils se poursuivront ensuite tous les jeudis soirs et les dimanches matins à 10 heures. Etant donné la position actuelle du Parti Socialiste Français dans l'Internationale et les déclarations de Cachin et de Frossard, l'étude des questions se rattachant au Communisme aura, cette année, un intérêt particulier. Le Comité s'est assuré le concours de conférenciers dont l'orientation politique est nette. Il est certain que les cours seront suivis par de nombreux camarades. Les adhésions peuvent être adressées dès maintenant au camarade Cirri, secrétaire de l'Ecole, 49, rue de Bretagne. Le prix des cotisations est fixé à 2 francs par mois.

NOTRE SOUSCRIPTION

26^e liste

Pour saluer Loutsinsko, Arioutkine, Koroleff, Nicolaïentrou et Krasnoboff, famille Tovaritch, 10 fr. — Bénéfice du meeting de la salle Wagram, 1.250 fr. — Une camarade, 9^e section, 2 fr. — Liste de souscription n° 72, 41 fr. 75. — Change d'un chèque de 5 dollars, 52 fr. — Chantesais, 2 fr. — Reichardt, 1 fr. — Liste n° 126, 30 fr. 50. — Mme Durand, 2 fr. — Trois communistes de Lyon, 20 fr. — Liste n° 195, 14 fr. — Liste n° 196, 17 fr. — Chartier, Alger, 10 fr. — C. C., 5 fr. — Anonyme, 2 fr. — Liste n° 290, 21 fr. — Un bolchevik, 0 fr. 50. — Supplément d'abonnement, 1 fr. 50. — Citoyenne Simone, 5 fr. — Un syndiqué, Tours, 2 fr. — Gilbert, Orléans, 10 fr. — Liste n° 205, 33 fr. — Bordier, 3 fr. — Vive la Révolution ! 1 fr. — Liste n° 300, 20 fr. — Bastien, 1 fr. 50. — Un communiste, 0 fr. 50. — Liste n° 112, versée par Perrin, 14 fr. 50.

Total de la 26^e liste..... 1.572 fr. 75
Total des listes précédentes 6.807 fr. 30

Total général 8.380 fr. 05

Bulletin Communiste

Organe du Comité de la 3^e Internationale

PARAISANT LE JEUDI

Le Numéro : 50 centimes

ABONNEMENTS :

FRANCE

50 numéros.....	25 francs
20 numéros.....	10 francs
10 numéros.....	5 francs

ETRANGER

50 numéros.....	30 francs
20 numéros.....	12 francs
10 numéros.....	6 francs

Adresser tout ce qui concerne l'Administration à

René REYNAUD

123, rue Montmartre — PARIS



Travail exécuté
par des ouvriers payés
au tarif syndical

IMPRIMERIE FRANÇAISE, Maison J. DANGON
123, rue Montmartre, 123, Paris (2^e)
Georges Dangon, imprimeur

Le Gérant : R. APERCE.